



Direction des Services Techniques

Conseil municipal du 7 octobre 2024 DELIBERATION

Rapporteur : Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick MAILLET

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 27
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, Adjointe,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- M. Raymond VILLALBA donne pouvoir à Patrick NAVARRO
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Flora LAPERNE
- M. Jean-Paul PORTESENENY donne pouvoir à M. Jacques MAISONNEUVE
- Mme Yona TORCAL donne pouvoir à Mme Laurence DUPRIEZ

19 - CONVENTIONS RESEAU HAUTE TENSION A (HTA) ENEDIS – BAGER SUD

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du réseau de collecte d'eau brute du l'Ourteau, il est prévu d'équiper les sites stratégiques d'une alimentation électrique (Source du l'Ourteau, Surpresseur Estives, Pont du Laguns).

Pour ce faire, un réseau électrique H.T.A muni de postes de distribution sera mis en place par ENEDIS sur les parcelles communales suivantes :
D0681, E0003, E0032, E0033, E0034, E0035, F0324, F0325, F0328.

Le présent rapport a pour objet de valider les conventions de servitude de tréfonds et de mise à disposition relatives à l'implantation de ces équipements.

Après avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 16 septembre 2024,

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la société ENEDIS les conventions ci-annexées.

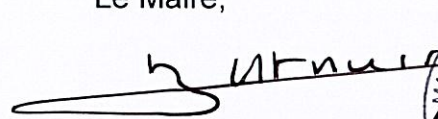
Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 7 octobre 2024.

Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 09/10/2024





Bernard UTHURRY
